

2017-2018



L'école
de la protection
de l'enfance

Les séminaires thématiques Protection de l'enfance

Séminaires de formation de 2 jours

PRÉSENTATION

L'École de la Protection de l'Enfance propose plusieurs séminaires de formation de deux jours consécutifs sur des problématiques rencontrées de manière récurrente par les professionnels de terrain. Les formateurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

Public : professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira 20 stagiaires au maximum afin de pouvoir combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques.

Tarifs : Séminaire de 2 jours : 340 € nets (Exonération de la TVA selon l'Article 293 B du Code général des impôts).

Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Il n'inclut pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

Un ou plusieurs séminaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin d'inscription).

Lieu de la formation : École de la Protection de l'Enfance, dans les locaux de la **Faculté Libre d'Études Politiques et en Économie Solidaire (FLEPES-INITIATIVES)** : 43 boulevard du Maréchal Joffre, 92 340 BOURG-LA-REINE (voir aussi Informations pratiques).

Cursus 2017-18
organisé par le JAS et
la FLEPES-INITIATIVES



En collaboration
avec l'ODAS et
PraxisLab-Formations



LES SEMINAIRES PROPOSES

SÉMINAIRE 1

3 et 4
OCTOBRE
2017

Enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance

2
JOURS

TARIF:
340 €

CONTENU DE LA FORMATION :

- De la fin du XIX^e siècle à nos jours, les enjeux politiques et territoriaux de la protection de l'enfance.
- De l'ordonnance n° 58-1301 du 23 décembre 1958 et du décret n° 59-101 du 7 janvier 1959 à la loi du 14 mars 2016, les enjeux sociaux de la protection de l'enfance: parentalité, éducation, séparation.

LIEU :

Dans les locaux de la FLEPES 43 bd du Maréchal Joffre, 92340 Bourg-la-Reine

SÉMINAIRE 2

14 et 15
NOVEMBRE
2017

Parcours en protection de l'enfance: partenariats et évaluation

2
JOURS

TARIF:
340 €

CONTENU DE LA FORMATION :

- Les parcours en protection de l'enfance: partenariats et réseaux essentiels (à partir d'un exemple de parcours): étude critique, développement à envisager pour les professionnels et l'institution.
- Potentialités et contraintes de l'évaluation pluridisciplinaire.

LIEU :

Dans les locaux de la FLEPES 43 bd du Maréchal Joffre, 92340 Bourg-la-Reine

SÉMINAIRE 3

12 et 13
DÉCEMBRE
2017

Piloter, diriger et prendre des risques en protection de l'enfance

2
JOURS

TARIF:
340 €

CONTENU DE LA FORMATION :

- Découverte des différents référentiels et cadres d'observation de l'enfant.
- Piloter, diriger et prendre des risques: au-delà de la protection de l'enfance, quelles marges de manœuvre pour le cadre opérationnel?

LIEU :

Dans les locaux de la FLEPES 43 bd du Maréchal Joffre, 92340 Bourg-la-Reine

SÉMINAIRE 4

16 et 17
JANVIER
2018

Pratiques et postures professionnelles: l'implication des enfants et des familles

2
JOURS

TARIF:
340 €

CONTENU DE LA FORMATION :

- Dimension déontologique et éthique des pratiques: quel regard et quelle posture pour le professionnel?
- Les paradoxes de l'implication des enfants et des familles.
- Les modalités de l'implication des enfants et des familles.

LIEU :

Dans les locaux de la FLEPES 43 bd du Maréchal Joffre, 92340 Bourg-la-Reine

SEMINAIRE 5

20 et 21
MARS
2018

Du projet de l'enfant au projet pour l'enfant

2
JOURS

TARIF:
340 €

CONTENU DE LA FORMATION :

- Contenu et finalité du Projet pour l'enfant (PPE).
- Coordination, coopération et secret professionnel.

LIEU :

Dans les locaux de la FLEPES 43 bd du Maréchal Joffre, 92340 Bourg-la-Reine

SEMINAIRE 6

24 et 25
AVRIL
2018

L'information Préoccupante: les points de vue de la CRIP et des familles

2
JOURS

TARIF:
340 €

CONTENU DE LA FORMATION :

- Fonctionnement et fondement juridique des CRIP
- L'Information préoccupante: évolution du concept et mise en œuvre pratique
- Famille et protection de l'enfance aujourd'hui: repères théoriques et stratégiques.

LIEU :

Dans les locaux de la FLEPES 43 bd du Maréchal Joffre, 92340 Bourg-la-Reine

LES FORMATEURS DES SÉMINAIRES THÉMATIQUES

Guillaume BRONSARD, pédopsychiatre, directeur de la Maison Départementale de l'Adolescent de Marseille; **Édouard DURAND**, magistrat, chargé de formation à l'École Nationale de la Magistrature; **Sandrine DOTTORI**, chargée de mission « Études et innovation » à SOS Villages d'Enfants; **Marie-Agnès FÉRET**, chargée d'études sur la protection de l'enfance à l'ODAS; **Hervé HAMON**, magistrat et ancien président du Tribunal pour enfants de Paris; **Saul KARSZ**, Philosophe, sociologue, consultant, responsable scientifique du Réseau Pratiques Sociales; **Carol KNOLL**, formatrice spécialisée sur les politiques sociales; **Mohamed L'HOUSNI**, directeur de l'Association A. RETIS; **Carl LACHARITÉ**, directeur du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières; **Dominique Le Clerc**, ancien directeur général adjoint chargé de la Solidarité du Conseil départemental de la Sarthe; **Didier LESUEUR**, directeur général de l'ODAS; **Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS**, médecin, directrice de l'École de la Protection de l'Enfance, ancienne directrice du GIP Enfance en Danger, ancienne directrice enfance-famille en départements; **Rosa MASCARO**, pédopsychiatre aux pouponnières de Lille et de Roubaix, médecin directeur du CAMSP Lebovici et du Fil d'Ariane, Lille; **Paola MILANI**, professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'université de Padoue (Italie); **Damien MULLIEZ**, magistrat, conseiller à la Cour d'Appel de Paris; **Joëlle NICOLETTA**, ancienne responsable Crip et Odpe des Côtés d'Armor; **Jean-Michel PERMINGEAT**, Magistrat détaché, directeur Enfance Famille d'un conseil départemental; **Jean-Claude PLACIARD**, membre du collège des experts de l'Association Nationale des Directeurs d'Action Sanitaire et Sociale (ANDASS); **Laurent Puech**, fondateur du site www.secretpro.fr; **Chantal RIMBAULT**, présidente de l'association nationale des directeurs de l'enfance et de la famille (ANDEF), directrice de la protection de l'enfance et de la jeunesse dans un département; **Régis SÉCHER**, chercheur, proche du mouvement ADT Quart Monde, spécialisé dans la co-formation professionnels-usagers; **Jean-Pierre THOMASSET**, psychologue clinicien; **Thierry ARNOUX et Jean-Marie VAUCHEZ**, coordinateurs pédagogiques, professionnels du secteur médico-social ayant exercé dans plusieurs types de structures.

MODALITÉS DE PAIEMENT ET RÉSERVES

La gestion administrative et financière de l'École de la protection de l'enfance est assurée par la SARL L'Action Sociale.

Siège social: 13 boulevard Saint-Michel 75005 PARIS

Numéro de Siret: 420 743 346 000 25 RCS Paris Code APE: 5814 Z

Numéro d'agrément formation: 11753620475

Relevé d'identité bancaire: Domiciliation: BNPPARB PARIS ST ANDRÉ (01841)

Code banque: 30004 **Code guichet:** 02790 **Numéro de compte:** 00010099563 **Clé RIB:** 48

IBAN: FR76 3000 4027 9000 0100 9956 348

Paiement par chèque: les chèques seront établis à l'ordre de L'Action Sociale

Le montant des frais d'inscription est de 340 € nets. (Exonération de la TVA selon l'Article 293 B du Code général des impôts). Plusieurs séminaires peuvent être choisis, auquel cas le montant total des frais d'inscription est calculé en fonction du nombre de séminaires choisis (voir bulletin d'inscription).

Annulation: Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier, fax ou mail). Aucune annulation ne sera prise par téléphone. Celles reçues plus de 15 jours avant le début du cursus seront acceptées. Celles reçues moins de 15 jours avant le début du cursus entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité. Après le début du cursus, les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la formation. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Locaux de la Faculté Libre d'Études Politiques et en Économie Solidaire

(FLEPES-INITIATIVES)

43 boulevard du Maréchal Joffre

92340 BOURG-LA-REINE

ACCÈS: RER B: station Bourg-La-Reine (200 m)

BUS: 197, 297, 388, 390 (arrêt: 8 mai 1945)

GPS: 48.782 959 et 2.315 174

CONTACT - ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS:

Marie José LOPEZ: 01 53 10 24 16

secretariat@lebpe.fr

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES:

Thierry ARNOUX: 06 28 83 46 69

t.arnoux@praxilab.fr

Jean-Marie VAUCHEZ: 06 87 04 84 36

jm.vauchez@praxislab.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

À renvoyer sous enveloppe avec tous les éléments mentionnés en page antérieure à l'adresse suivante :
L'Action Sociale - (École de la Protection de l'Enfance) - 13 boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
ou par mail : secretariat@lebpe.fr

STAGIAIRE

M. Mme (SVP écrire très lisiblement, notamment le nom et le mail en capitales)

Nom :

Prénom :

Etablissement :

Fonction :

Service :

Téléphone (portable de préférence) :

Mail :

ADRESSE DE FACTURATION

Établissement :

Adresse :

.....

RESPONSABLE DE FORMATION

Prénom :

Service :

Téléphone :

Mail :

SÉMINAIRES CHOISIS

Cochez le ou les séminaires auxquels vous souhaitez vous inscrire. Et indiquez le montant total de l'inscription en vous référant au tarif de chaque séminaire.

- | | | |
|---|------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 1 : <i>Enjeux politiques, sociaux et territoriaux de la protection de l'enfance</i> | 3 et 4 OCTOBRE 2017 | 340 € |
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 2 : <i>Parcours en protection de l'enfance : partenariat et évaluation</i> | 14 et 15 NOVEMBRE 2017 | 340 € |
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 3 : <i>Piloter, diriger et prendre des risques en protection de l'enfance</i> | 12 et 13 DÉCEMBRE 2017 | 340 € |
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 4 : <i>Pratiques et postures professionnelles : l'implication des enfants et des familles</i> | 16 et 17 JANVIER 2018 | 340 € |
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 5 : <i>Du projet de l'enfant au projet pour l'enfant</i> | 20 et 21 MARS 2018 | 340 € |
| <input type="checkbox"/> SÉMINAIRE 6 : <i>L'information Préoccupante : les points de vue de la CRIP et des familles</i> | 24 et 25 AVRIL 2018 | 340 € |

NOMBRE DE SÉMINAIRES CHOISIS :

MONTANT TOTAL :

Cachet ou signature du responsable de la formation :